

DICTIONNAIRE

DE

GÉOGRAPHIE

SACRÉE ET ECCLÉSIASTIQUE,

CONTENANT :

LE DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE DE LA BIBLE, PAR BARBIÉ DU BOCAGE ;
UNE INTRODUCTION A LA GÉOGRAPHIE CHRÉTIENNE DEPUIS LA PRÉDICATION DE L'ÉVANGILE ;
UN APERÇU DES PROBLÈMES DE LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ; UNE STATISTIQUE DES
PEUPLES ET DES VILLES DE LA GÉOGRAPHIE ANTÉRIEURE A L'AN 500 ; UN VOCABULAIRE DES
NOMS LATINS ; UN TABLEAU COMPLET DES PATRIARCATS, DES MÉTROPOLITES ET
DES ÉVÊCHÉS DU MONDE CHRÉTIEN, DEPUIS LES PREMIERS SIÈCLES JUSQU'EN 1849, LA
DESCRIPTION DES DIVERSES CONTRÉES, DES MONTAGNES, DES PRINCIPAUX
FLEUVES DU GLOBE, DES VILLES PATRIARCALES, MÉTROPOLITAINES, ÉPISCOPALES,
DES GRANDES ABBAYES, DES LOCALITÉS REMARQUABLES PAR LES
CONCILES QUI S'Y TINRENT, DES MONUMENTS OU DES SOUVENIRS RELIGIEUX,
AINSI QUE DES VILLES CÉLÈBRES DE L'ISLAMISME ET DE L'IDOLA-
TRIE ; UN RÉSUMÉ DES MISSIONS CATHOLIQUES, DES DIFFÉRENTES MISSIONS
PROTESTANTES, DE LA GÉOGRAPHIE MUSULMANE ET IDO-
LATRE ; UNE EXPOSITION DES TRAVAUX ET DES OPINIONS DES
ANTHROPOLOGISTES MODERNES ; UN ESSAI SUR LA
PHILOSOPHIE DE LA GÉOGRAPHIE ET UNE BIBLIOGRAPHIE
GÉOGRAPHIQUE ;

PAR M. BENOIST,

Auteur d'une Traduction des *OEuvres choisies de saint Jérôme*, d'un *Essai sur sa vie et sur son siècle*,
d'une *Vie de S. S. Pie IX*.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE, *Mgr. de Cambrai*

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

TOME SECOND.

3 VOLUMES, PRIX : 24 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE THIBAUT, 20, AU PETIT-MONTROUGE,
AUTREFOIS BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS, MAINTENANT DANS PARIS.

1863

Calidus vel Calvus Mons, Chaumont, petite ville très-ancienne de l'ancien diocèse de Rouen, maintenant de celui de Beauvais, chef-lieu de canton de l'arrond. de cette ville, dépt. de l'Oise, à 54 kil. nord de Mantes, à 56 de Rouen, 24 sud-ouest de Beauvais, et 60 nord-ouest de Paris. Sa situation, sur la pente d'une montagne, est des plus agréables. La petite rivière de Troesne la traverse et y fait tourner plusieurs moulins à farine. Sa population, qui s'élevait à peine à 600 âmes vers le milieu du dernier siècle, est maintenant de plus de 2700 ; celle du canton entier est de 12,500. Chaumont a pris son nom de la montagne au pied de laquelle il est situé ; sur cette montagne était anciennement une forteresse qui servait de boulevard à la France, à l'époque où la Normandie était entre les mains des Anglais : on n'en voyait plus que des ruines au xviii^e siècle. Guillaume le Breton fait mention de cette place à l'année 1188. Des titres du xi^e siècle lui donnent le nom de *Calidus Mons*. Lamartinière, dans son Dictionnaire, prétend, sans en rapporter de preuves, que cette dénomination est erronée et que son vrai nom latin est *Calvus Mons*, parce que, d.t cet auteur, Chaumont n'est point une montagne *chaude*, mais *chauve* et dépourvue de bois. Quelques-uns croient que ce nom lui vient aussi d'un Robert, surnommé

le Chauve, petit-fils d'Amaury de Pontoise. Philippe I^{er} accorda à Chaumont le droit de commune : cette ville s'étendait moins vers le bas de la côte à cette époque qu'aujourd'hui. Sa première origine remonte au moins au XI^e siècle, et même alors elle avait déjà de l'importance, puisqu'elle portait le titre de comté. Elle eut beaucoup à souffrir des incursions des Normands, des guerres féodales et de celles des rois de France et d'Angleterre. Brûlée par les Normands, elle le fut encore, en 1167, par le roi d'Angleterre. La nouvelle ville étendit ses faubourgs dans la vallée, sur le bord de la rivière. — Sous François I^{er}, en 1543, Chaumont reçut un bailliage royal. Maguy, qui n'était alors qu'une justice seigneuriale, fut compris dans son ressort ; mais il en fut distrait en 1563. En 1576, on réunit de nouveau ces deux villes pour ne faire plus qu'un seul bailliage ; mais elles formèrent toujours deux sièges distincts, qui avaient chacun un lieutenant de bailliage : ces deux villes n'eurent de même qu'une seule élection. — Au XI^e siècle, dans la partie basse de la ville, était une ancienne église dédiée à saint Pierre, avec le titre de prieuré : il y avait encore deux autres églises, l'une sous le titre de Notre-Dame, l'autre sous celui de Saint-Jean-Baptiste ; cette dernière, située presque au sommet de la montagne, dominait la ville et les environs. A quelque distance de la ville, on voyait une chapelle appelée Caillouet. Notre-Dame, Saint-Jean et Caillouet, étaient autant de dépendances de l'abbaye de St-Pierre. On ignore absolument l'origine de cette abbaye : on voit seulement qu'en 1091, Philippe I^{er} la donna à l'archevêque de Rouen ; Louis le Jeune la transféra à l'abbaye de Saint-Denis, en 1145 ; l'église était alors desservie par des chanoines. L'abbaye de St-Denis convertit celle de Saint-Pierre en prieuré, y envoya 12 religieux et fit rebâtir l'église. — Indépendamment du prieuré de Saint-Pierre, il y avait encore à Chaumont deux paroisses ; un couvent de Récollets ; un de Trinitaires à Caillouet, et l'église Saint-Jean, qui est devenue la seule paroisse depuis la nouvelle distribution du territoire français. — Sur la première paroisse, du titre de Saint-Martin, se trouvait un prieuré fondé en 1180. Dans l'étendue de celle de l'Aillerie, à l'extrémité et hors les limites de la ville, on voyait un autre prieuré fondé vers le milieu du XI^e siècle ; le prieur était patron de l'église paroissiale. On y voyait aussi un hôpital de Saint-Antoine, qui, au XIII^e siècle, était desservi par des frères et un chapelain. Un accord de 1204 porte que le chapelain fera serment de fidélité au prieur, comme patron de la paroisse, et au prêtre qui la desservira ; que ce prêtre visitera les malades, les confessera et inhumera dans l'église des moines, qui, de leur côté, s'engageaient, lors des funérailles, à faire sonner leurs cloches sans rétribution. Cet hôpital fut plus tard desservi par les sœurs du tiers ordre de Saint-François ; enfin, il y avait sur la même paroisse une léproserie, nommée hôpital de Saint-Lazare : cette léproserie fut supprimée en 1697, et réunie à l'Hôtel-Dieu de Gisors. — Les Ré-

collets s'établirent, en 1636, d'abord dans la chapelle du château de Chaumont, et, l'année suivante, dans le couvent qu'on venait de leur bâtir. — Jacques Doublet, moine de Saint-Denis et prieur de Saint-Pierre de Chaumont, fonda les Trinitaires à Caillouet, en 1599 ; ils démolirent l'ancienne chapelle, et en élevèrent une autre sur le même emplacement, sous le titre de *Notre-Dame de Bonne-Espérance*. — Il paraît qu'anciennement la ville de Chaumont eut pour seigneurs justiciers les abbés de Saint-Pierre. On ne peut fixer l'époque où elle commença à en avoir de laïques ; mais au xvii^e siècle, le duc de Longueville en était seigneur. Cependant le domaine de cette seigneurie ne fut jamais aliéné ni démembré de la couronne, mais seulement engagé très-anciennement. — Cette ville renferme des fabriques de draps, dentelles, éventails. On y trouve des fours à chaux. — Son commerce est en grains, bois, fourrages, draperies, etc. Il s'y tient deux foires par année : la première le 12 mai, et la seconde le 6 décembre ; cette dernière est considérable pour la vente des chevaux et autres bestiaux. Le marché a lieu le jeudi de chaque semaine. — Les principales productions des environs de Chaumont sont en grains ; une partie de son terroir est en prairies et bois.

Le château de *Bertichères*, à 2 kil. ouest de Chaumont, est placé dans une belle situation sur la rivière de Troesne. On ne connaît pas l'époque de sa fondation ; mais sa construction bizarre, la tour antique formant l'un de ses angles, et le donjon qui occupe le centre de cet édifice, démontrent assez que son origine remonte à une époque très-reculée. On sait qu'il a appartenu longtemps aux comtes de Chaumont, ensuite aux ducs de Longueville, puis aux princes de Conti. On voit près de ce château une chapelle dite de *St-Eutrope*, où se fait tous les ans, au 30 avril, un pèlerinage qui attire un grand concours de monde.